

Description de la dotation – Jeu-concours « WIT FM - EDOG »

Organisé sur l'antenne de la radio WIT FM du samedi 05 au vendredi 11 septembre 2026.

Dans le cadre du jeu-concours « WIT FM - EDOG », deux lots sont mis en jeu.

Chaque lot comprend :

- Une mise à disposition d'un scooter électrique, pour une durée de 3 heures par mois (temps de pause inclus), sur une période de 6 mois, pour une valeur totale de 367.20 € TTC.

Modalités de participation

Pour participer, les auditeurs doivent s'inscrire via le site de la radio <https://www.witfm.fr> en remplissant l'ensemble des champs demandés.

Les données personnelles collectées sont nécessaires au traitement de la participation et à l'envoi des lots.

Seules les inscriptions complètes et valides seront prises en compte pour le tirage au sort.

Modalités d'attribution et de remise des lots

- Les gagnants seront désignés par tirage au sort parmi les participants inscrits.
- Chaque gagnant sera informé de son gain par e-mail à l'adresse qu'il aura communiquée lors de son inscription.
- La marche à suivre sera envoyée au gagnant par Edog, par e-mail à l'adresse qu'il aura communiquée lors de son inscription.

Précisions sur la dotation

Tous les frais non expressément mentionnés comme inclus dans le lot (transport, hébergement, restauration, dépenses personnelles, etc.) restent exclus de la dotation et demeurent à la charge exclusive du gagnant.

Chaque gagnant s'engage à respecter les conditions générales de la société eDOG, notamment les suivantes : l'abonnement est nominatif, strictement personnel et réservé au seul gagnant du concours. Toute utilisation par un tiers entraînera la résiliation immédiate du compte, sans compensation.

Règlement applicable

Le présent descriptif est établi en complément du règlement jeu-concours annuel de la radio WIT FM, disponible à l'adresse suivante : <https://www.witfmfm.fr/reglements>

Les dispositions du règlement annuel s'appliquent, sauf celles contraires au présent descriptif.